



Habitants
10 678 632

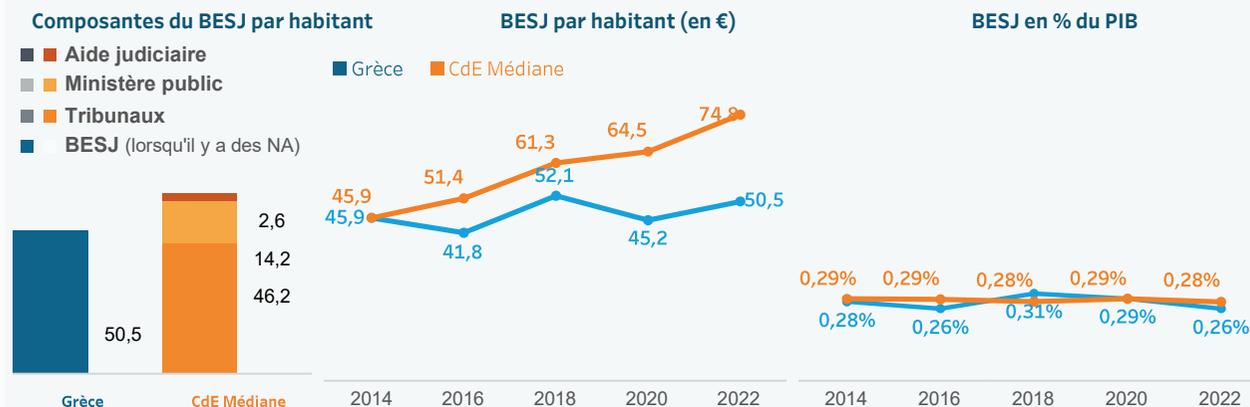


PIB par habitant
19 548 €
CdE Médiane 27 406 €



Salaires moyen brut annuel
NA
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)



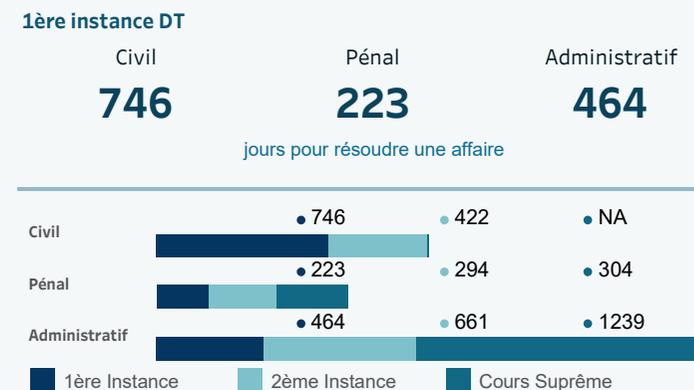
Budget : En 2022, la Grèce a consacré 539 561 654 € au budget exécuté du système judiciaire, ce qui représente 50,5 € par habitant, en dessous de la médiane du CdE. En % du PIB (0,26%), il est proche de la médiane du CdE. Il n'est pas possible de distinguer le budget des tribunaux de celui du ministère public. Le budget exécuté de l'aide judiciaire est de 0,3 € par habitant, l'un des plus bas parmi les Etats membres et entités.

Mineurs: Les "Maisons pour enfants" d'Athènes et du Pirée sont pleinement opérationnelles depuis 2021. Elles sont chargées de l'évaluation individuelle des victimes mineures afin de déterminer leurs besoins particuliers en matière de protection et d'aider les autorités judiciaires à procéder à un examen adapté aux enfants victimes au cours des procédures pénales.

Professionnels de la justice: Le nombre de juges professionnels pour 100 000 habitants (37) est largement supérieur à la médiane du CdE (17), tandis que le nombre de procureurs (6) est bien inférieur (11). Toutefois, il convient de noter que le ratio de personnel non-juge par juge est de 1 en Grèce contre 3 en Europe, et de 4 personnel non-procureur par procureur contre 1 en Europe. En outre, les procureurs adjoints et les membres du parquet ont des fonctions similaires à celles des procureurs.

Performance et qualité: Depuis 2022, des juges de la Cour suprême nommés inspecteurs pour 2 ans, rédigent chaque année des rapports généraux sur le fonctionnement de chaque tribunal et ministère public de leur circonscription et recommandent les mesures nécessaires au bon fonctionnement du service. En ce qui concerne les juridictions administratives, cette tâche est remplie par la Commission générale de l'État pour les tribunaux administratifs ordinaires.

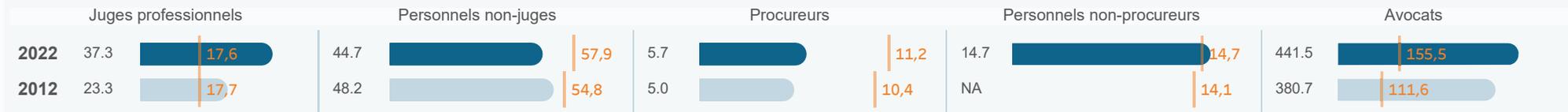
Efficacité - Disposition Time (jours)



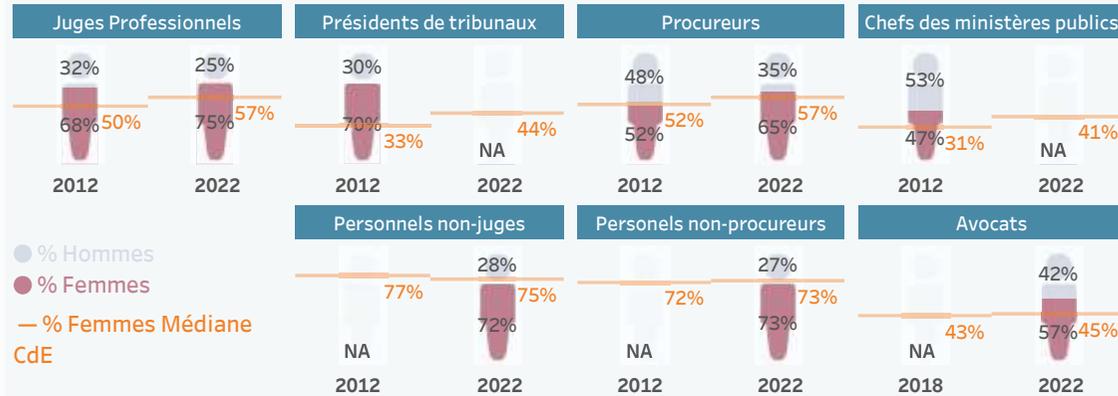
Efficacité : D'emblée, il convient de mentionner que les comparaisons avec les cycles précédents ne sont pas pertinentes, le processus de collecte des données étant en cours d'amélioration. En 2022, les tribunaux sont les plus efficaces dans les affaires pénales de 1ère instance, tandis que la Cour administrative suprême s'avère être la moins efficace. En tenant compte des 1ère et 2ème instances combinées, les affaires pénales sont le domaine de droit le plus efficace.

En 2022, le CR n'a atteint les 100% qu'en matière administrative. Malgré ces valeurs positives, le DT est bien au-dessus des médianes du CdE dans toutes les instances. En matières civile et pénale, dans toutes les instances pour lesquelles des données sont disponibles, le CR est nettement inférieur aux 100%, tandis que le DT se situe bien au-dessus des médianes respectives du CdE.

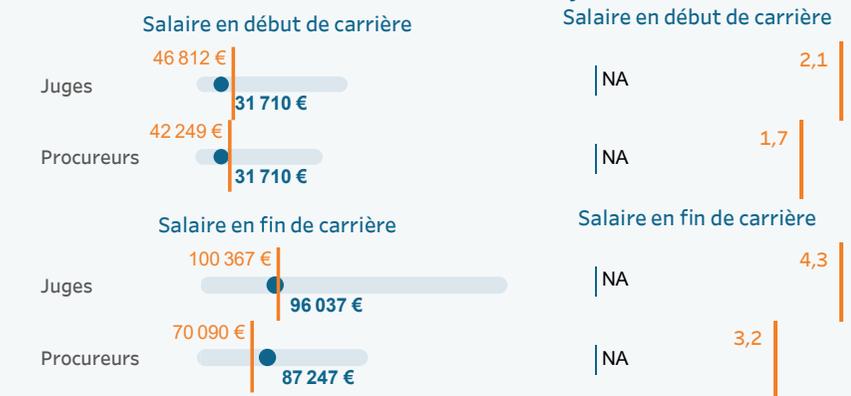
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



Égalité de genre



Salaires bruts absolus

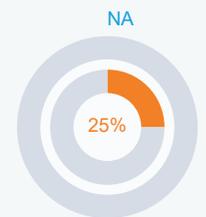


Formation des professionnels de la justice

Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance

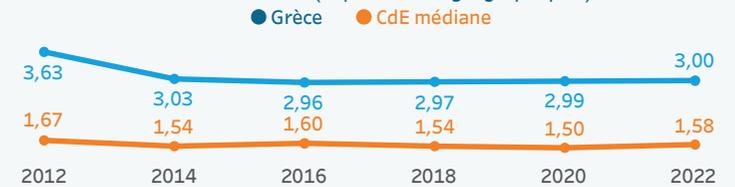


● Tribunaux spécialisés
● Tribunaux de droit commun
● CdE Médiane

Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) *100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) *365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

■ Grèce

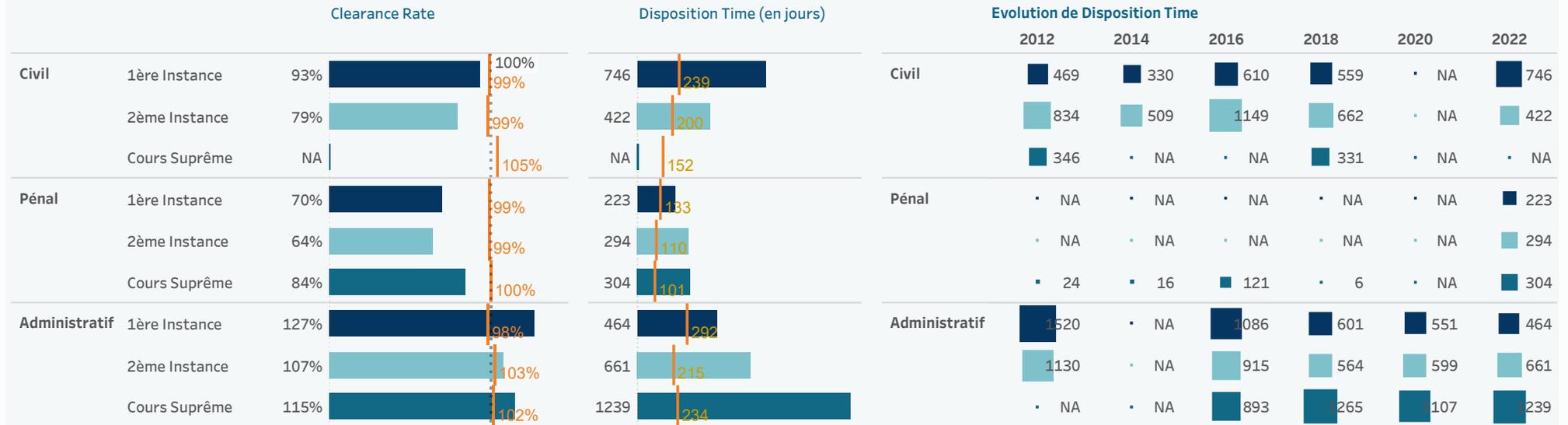
■ CdE Médiane

Instance

■ 1ère Instance

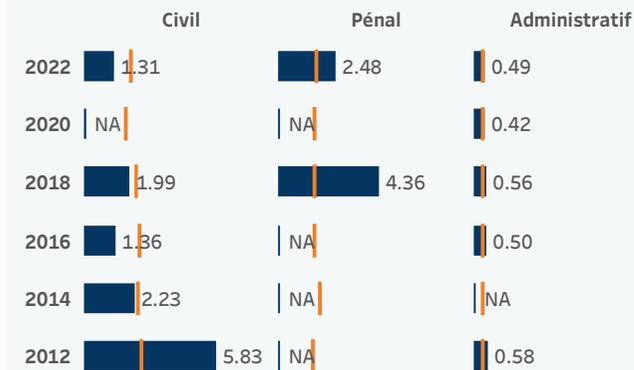
■ 2ème Instance

■ Cours Suprême

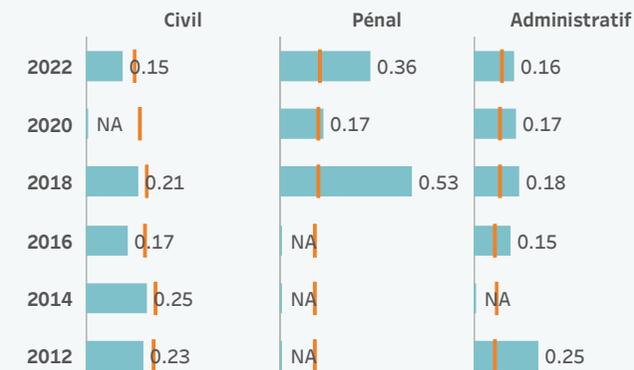


Affaires nouvelles

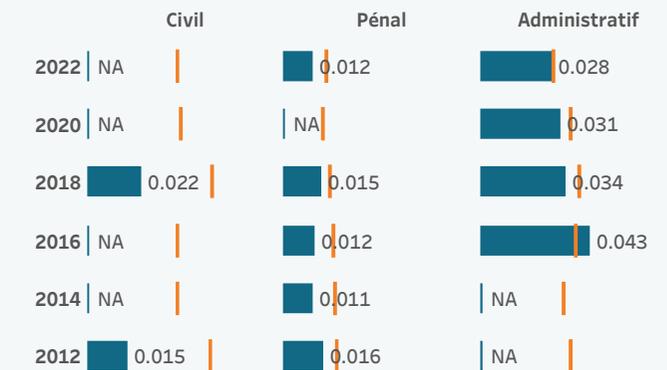
Nombre total d'affaires de 1ère instance pour 100 habitants



Nombre total d'affaires de 2ème instance pour 100 habitants



Nombre total d'affaires de Cours Suprêmes pour 100 habitants



Ministère public

Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur

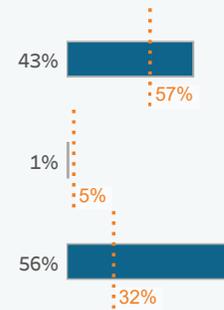


Répartition des affaires traitées en %

Classées pendant l'année de référence

Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur

Affaires portées devant les tribunaux



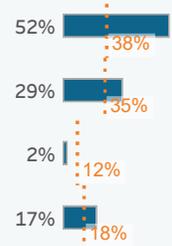
Répartition des affaires classées en %

Classées parce que l'auteur n'a pas pu être identifié

Classées pour absence de constat d'infraction ou situation juridique particulière

Classées sans suite par le procureur pour raison d'opportunité

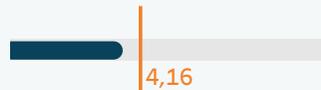
Classement pour d'autres raisons



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC
(de 0 à 10)

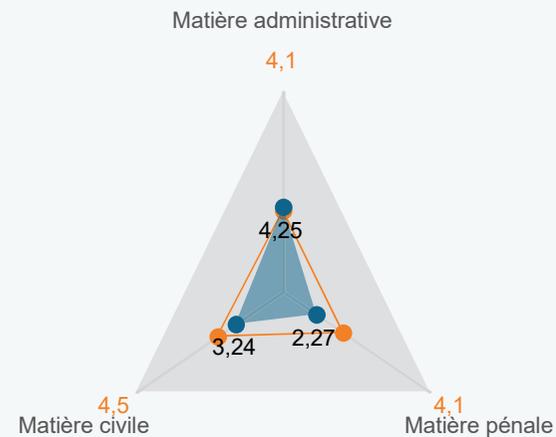
Taux de déploiement total : **3,28**



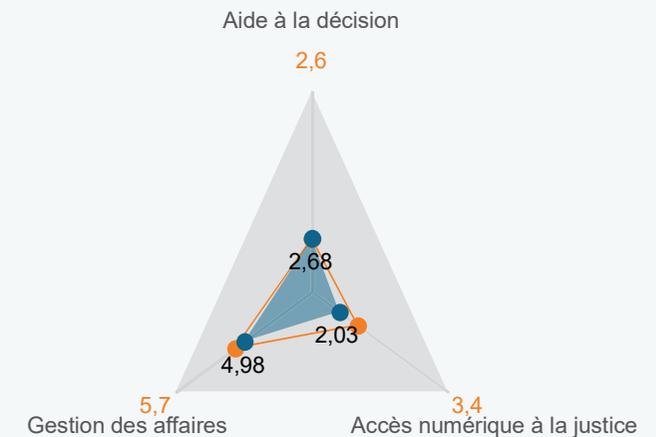
Taux d'utilisation total : **2,67**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<https://ministryofjustice.gr/>

<https://solon.gov.gr/>

Jurisprudence des juridictions supérieures

<http://www.areiospagos.gr/>

<https://solon.gov.gr/>

Informations sur le système judiciaire

<https://ministryofjustice.gr/>

<https://moj.gov.gr/>

<http://www.adjustice.gr/>